

**Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED**

---

COMMUNE DE TETING SUR NIED

-----

**PROCES – VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 05 JANVIER 2016**

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT-EXERCICE 2016,
2. DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE, ECOLE ELEMENTAIRE, CLASSES CE2- CM1 ET CM1-CM2

La séance est ouverte à 20 H 00 sous la Présidence de Monsieur Guy JACQUES, maire de la Commune de TETING-SUR-NIED, à la suite de la convocation du 28 décembre 2015, adressée à chaque membre du Conseil municipal.

**MEMBRES ELUS** : quinze

**MEMBRES EN EXERCICE** : quinze

**MEMBRES PRESENTS** : à savoir :

M. Guy JACQUES, Maire,

M. Bernard ALBERTUS, Mme Marie-Laure GROUTSCH, M. Serge ZIMMERMANN, Adjoint,

M. Laurent NARAT, Mme Estelle TRIMBUR BAUER, M. Jérôme FLESCHE, Mme Evelyne BECKER,

Mme Miretta LACK, Mme Chantal PICCOLI, M. Pierre GELEBART, M. Michel CHEVALIER, M.

Guy KIEFFER, Mme Stéphanie FLAMMANN

Conseillers municipaux

**ABSENT** à savoir.

M. Guy CIUNEK,

**ABSENTE à l'ouverture de la séance, ayant donné procuration à des membres présents** : à savoir.

M. Guy CIUNEK à M. Pierre GELEBART

Le maire a dénombré 14 conseillers présents à l'ouverture de la séance et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

**SECRETAIRE** : M. Serge ZIMMERMANN.

**POINT 0** : Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

## *Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED*

### **POINT 1 : Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement- exercice 2016**

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1<sup>ER</sup> janvier 2016 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater. Conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, il serait possible d'autoriser l'ouverture des crédits jusqu'à 310 250 € ( 1 241 000,00\*25%)

Sur cette base, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée de dépenses d'investissement pour l'exercice 2016 des crédits suivants :

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	total des crédits d'investissement ouverts BP 2015	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2016
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 000,00	7 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00	125 000.00
23	IMMOBILISATION EN COURS	713 000,00	178 250.00
		1 241 000.00	310 250.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à ouvrir les crédits suivant les montants et affectations mentionnés ci-dessus.

### **POINT 2 : Demande de Subvention voyage Scolaire, école élémentaire, classes CE2-CM1 ET CM1-CM2**

Les élèves des classes C.E.2/C.M.1 et C.M.1 / C.M.2 partiront dans les Vosges 2 jours et une nuit, les 29 et 30 mars prochains Le coût du voyage s'élève à 141,00 €, par enfant. La directrice l'école élémentaire demande une participation financière communale pour atténuer la charge incombant aux parents. Le conseil municipal devra délibérer et se positionner.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (3 abstentions FLAMMANN, GROUTSCH, FLESCHE) d'accorder une subvention dans le cadre du voyage scolaire dans les Vosges des 29 et 30 mars 2016, à hauteur de 41,00 € par enfant domicilié dans la commune.

Avant de lever la séance,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la population légale totale au 1<sup>er</sup> janvier 2016 est de 1 486 habitants.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'INRAP a procédé aux fouilles archéologiques sur les terrains de la future extension du lotissement, aucune découverte. La société Fondasol a sondé le sol. L'appel d'offre devrait être lancé fin janvier et les travaux débuteront probablement courant mars.

L'acte d'acquisition de la forêt militaire est toujours en phase de rédaction.

L'achat de la SCI du Chêne prendra plus de temps que prévu, car il y a la succession de l'un des sociétaires qui n'est pas encore close.

Toutes les questions figurant à l'ordre du jour :

### *Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED*

1. OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT-EXERCICE 2016,
  2. POINT 2 : Demande de Subvention voyage Scolaire, école élémentaire, classes CE2- CM1 ET CM1-CM2
  - 3.
- ayant été examinées, Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 21h00.

NOM	PRENOMS	FONCTION	signature
JACQUES	Guy	Maire	
ALBERTUS	Bernard	1 <sup>er</sup> adjoint	
GROUTSCH	Marie-Laure	2 <sup>ème</sup> adjoint	
ZIMMERMANN	Serge	3 <sup>ème</sup> adjoint	
TRIMBUR BAUER	Estelle	Conseillère municipale	
FLAMMANN	Stéphanie	Conseillère municipale	
FLESCHE	Jérôme	Conseiller municipal	
BECKER	Evelyne	Conseillère municipale	
NARAT	Laurent	Conseiller municipal	
LACK	Miretta	Conseillère municipale	
CHEVALIER	Michel	Conseiller municipal	
CIUNEK	Guy	Conseiller municipal	
PICCOLI	Chantal	Conseillère municipale	
GELEBART	Pierre	Conseiller municipal	

**Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED**

---

KIEFFER	Guy	Conseiller municipal	
---------	-----	-------------------------	--